



Paris, le 08 avril 2015

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

A l'issue du « chantiers métier » de la direction d'école, engagement avait été pris d'aboutir pour la rentrée 2015 à des protocoles académiques de simplification administrative. La circulaire n° 2014-138 du 23 octobre 2014 prévoyait à cette fin la tenue de groupes de travail dans les départements. Ils devaient se dérouler entre novembre 2014 et mai 2015. Or, à ce jour, nous constatons que dans 28 départements aucune discussion n'a encore débuté. Dans 26 autres l'unique réunion qui s'est pour l'instant tenue est restée sans suite.

A quelques mois de la rentrée, ce dossier apparaît donc au point mort. Vous avez pourtant clairement demandé que ces protocoles de simplification aboutissent à limiter les enquêtes et sollicitations administratives, à éviter les doublons en matière de communication institutionnelle et à mettre en place des aides, notamment juridiques, pour répondre aux questions ponctuelles des directrices et directeurs d'école concernant l'exercice quotidien de leurs fonctions.

Sur tous ces sujets, il est indispensable d'avancer alors que les directrices et directeurs, engagés à bien faire fonctionner leurs écoles, courent après le temps et sont loin de tous bénéficier d'une aide administrative.

Aujourd'hui le temps presse. Les directrices et directeurs ne peuvent plus attendre. Il est indispensable d'aboutir à un allègement concret de ces tâches administratives parfois superflues et toujours chronophages.

C'est pourquoi, conformément aux engagements pris, nous demandons la tenue de ces groupes de travail dans tous les départements et qu'ils aboutissent à un véritable choc de simplification pour la rentrée prochaine. Si cet engagement n'était pas tenu, nous n'excluons pas d'appeler directrices et directeurs à mettre en place leur propre protocole de simplification administrative. A cet effet, nous lancerions la consigne « Je réponds quand j'ai le temps » les appelant à se concentrer prioritairement sur le fonctionnement concret de l'école et sur ce qui relève de la prise en charge des élèves et du lien aux familles.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sébastien SIHR